

I. LOCAUX TAXÉS À LA TAXE D'HABITATION COMPRIS DANS LE RÔLE GÉNÉRAL	Nombre de locaux taxés		Nombre d'articles du rôle correspondants	Valeur locative brute revalorisée pour 2017	
	THP 1	THE, THS 2		Totale 4	Dont bases exonérées 5
TH					
1. Ensemble des locaux et dépendances imposables	118	167	250	269 774	34 177
2. Locaux exceptionnels	0	0	0	0	0
3. Autres locaux et dépendances bâties (ligne 1 - ligne 2)	118	167	250	269 774	34 177
4. Dépendances bâties					
a. Rattachées au local d'habitation (imposition globale)	3	9	11	2 296	492
b. Non rattachées au local d'habitation (art TH distinct)	1	2	3	1 242	516
5. Locaux d'habitation proprement dits [ligne 3 - (ligne 4a + 4b)]	114	156	Total art. THP 104	266 236	33 169
6. Locaux d'habitation imposés en sus du premier sous un même article	11	12	7. Valeur locative moyenne ressortant du rôle général de 2017	> 1 079	8. Nb locaux art. 55 loi SRU 0
THLV					
9. Logements vacants imposés à la THLV sur délibération de la commune		0	0	0	
10. Logements vacants imposés à la THLV sur délibération de l'EPCI		0	0	0	

II. VLM, BASES EXONÉRÉES ET BASES NETTES D'IMPOSITION TAXÉES AU PROFIT DE :				
	1 - Commune	2 - Syndicats	3 - Intercommunalité*	4 - VL des THS
VL moyenne	(I) 1 043	(I)	(I) 1 999	
VL moyenne retenue / abat		(II)	(II) 1 043	
Base nette imposée ou dégrèvée	231 223		231 347	137 230
Base nette sans ajustement	232 997		232 997	
Base nette exo TSE				
Base nette exo GEMAPI				
VL locaux susceptibles Majo THS				
Bases brutes exo ZRR	Exo M1		Exo M2	Total

III. ABATTEMENTS : QUOTITÉS ET POURCENTAGES						
	Commune			Intercommunalité*		
	Quotité avant ajustement 1	Quotité ajustée 2	% 3	Quotité avant ajustement 4	Quotité ajustée 5	% 6
1. Abattement général à la base	NON VOTE	€	€	€	€	
2. Abattement par personne à ch. à partir de la 1ère	104	175	10	CF COMM.	170	
3. Abattement supp. par pers. à ch. à partir de la 3ème	156	262	15		255	
4. Abattement spécial à la base	NON VOTE					
5. Abattement spécial handicapé	NON VOTE					

IV. RÉPARTITION DES ARTICLES DU RÔLE EN FONCTION DU NOMBRE DE PERSONNES À CHARGE									
Nb. d'art du rôle	Afférent aux résidences secondaires 1	Afférents aux dépendances principales isolées 2	Afférents aux résidences principales avec :						
			0 pers. à charge 3	1 pers. à charge 4	2 pers. à charge 5	3 pers. à charge 6	4 pers. à charge 7	5 pers. et + à charge 8	Total cumulé (col. 3 à 8) 9
1. Imposés ou dégrèvés	146	0	56	8	5	2	0	0	71
2. Exonérés		0	31	1	1	0	0	0	33

V. ABATTEMENTS APPLIQUÉS DANS LE RÔLE AUX ARTICLES IMPOSÉS					
	Commune 1	Intercommunalité* 2	Syndicat(s) 3	TSE 4	Taxe GEMAPI 5
A. Abattement général à la base					
- Nombre d'articles du rôle					
- Total des abattements					
B. Abattement pour charges de famille					
a. Personnes des deux premiers rangs (1 ^{er} et 2 ^e pers.)	22	22		22	
- Total des abattements	3 850	3 740		2 288	
b. Personnes à partir du 3 ^e rang (3 ^e pers. et au-delà)	2	2		2	
- Total des abattements	524	510		312	
C. Abattement spécial à la base					
- Nombre de contribuables remplissant les conditions pour en bénéficier en 2017					
- Total des abattements appliqués dans le rôle de 2017					
D. Abattement spécial handicapé					
- Nombre de contribuables remplissant les conditions pour en bénéficier en 2017					
- Total des abattements appliqués dans le rôle de 2017					

VI. RÉPARTITION DU NOMBRE D'ARTICLES DU RÔLE EN FONCTION DU MONTANT DES COTISATIONS BRUTES					
Tranches de cotisations (en euros)	Nombre d'articles du rôle 1	Cotisations mises en recouvrement au profit des collectivités ci-après (total des col. 3 à 4) 2	Répartition des cotisations brutes par collectivité		Frais et prélèvements 5
			Communes Syndicats TSE et GEMAPI 3	Intercommunalités* 4	
De 0 à 11	33	0	0	0	0
De 12 à 99	48	3 011	2 242	769	105
De 100 à 199	78	11 275	8 400	2 875	399
De 200 à 299	41	9 439	7 032	2 407	313
De 300 à 399	22	7 320	5 453	1 867	228
De 400 à 499	11	4 562	3 399	1 163	128
De 500 à 599	8	4 134	3 080	1 054	148
De 600 à 699	4	2 471	1 841	630	51
De 700 à 799	1	699	521	178	8
De 800 à 899	0	0	0	0	0
De 900 à 999	1	966	720	246	11
1000 et plus	3	3 323	2 477	846	139
TOTAL	250	47 200	35 165	12 035	1 530

VII. EXONERATIONS/DÉGRÈVEMENTS D'OFFICE (THP, THE), NON-VALEURS (THP, THE, THS) ET ARTICLES NULS							
	Code	Nombre d'articles THP	Nombre d'articles THE, THS	Dégrèvements Plafonnements	Non-valeurs	Bases nettes (I.1/6) / Abattues (I.7) / Réductions (I.8/ 9)	
1. Exonération DOM (art 332 Ann. II)	ED						
2. Exonération (art. 1414 I et I bis) { a. commune Dont sortie progressive b. intercommunalité*	EX	33				33 652	
		8				6 954	
						33 667	
3. Exonération TSE local HLM/SEM	EX						
4. Exonération Taxe GEMAPI local HLM/SEM	EX						
5. Cotisations brutes nulles (articles nuls)							
6. Dégrèvements totaux : gestionnaires	DT						
7. Abattements sortie progressive	AB						
8. Plafonnements Art. 1414 A Taux global 2000 corrigé (2014 May) : 13,15	a. A total non réduit	16		2 797		1 116	
	b. A total réduit majoré						
	c. A partiel non réduit						
	d. A partiel réduit						
	e. A non-valeur						
9. Non-valeurs	NV						
10. TOTAUX		25		3 932	21	2 322	

VIII. NOMBRE D'ARTICLES DU RÔLE COMPORTANT :					
Une valeur brute positive		Une valeur locative nette pour les articles imposés		La délivrance d'un avis d'impôt 5	Un (des) local (aux) susceptible (s) d'être exonéré (s) de TSE 6
Articles imposés 1	Articles exonérés 2	Commune 3	Intercommunalité* 4		
217	33	217	217	206	0

IX. TAUX ET PRODUITS PAR COLLECTIVITÉ							
	Taux 2017 1	Taux 2016 2	Nombre d'articles TH 3	Montant réel TH 4	Nombre d'articles THLV 5	Montant réel THLV 6	Montant net (TH + THLV) 7
1. Commune	15,00000	15,00000		34 687			34 683
2. Syndicat de communes (taux global)							
3. Intercommunalité*	5,20000	5,02000		12 035			12 030
4. TSE	0,20600	0,20500		478			482
5. TSE Autres							
6. Taxe GEMAPI							
7. Majoration THS							
8. Frais (THP, THE)			104	200			
9. Frais (THS)			146	838			
10. Frais (THLV)							
11. Prêt (art. 1641-I-B-3)	0,2 %		1	12			
12. Prêt (art. 1641-I-B-3)	1,2 %		1	57			
13. Prêt (art. 1641-I-B-3)	1,7 %						
14. Prêt Supplémentaire (THS)	1,5 %		142	423			
15. TOTAL			250	48 730			

(*) Communautés urbaines, communautés d'agglomération, communautés de communes, syndicats d'agglomération nouvelle, métropoles.